



ÉTABLISSEMENT

Angers Loire Métropole (49)
83 rue du Mail - BP 80011
49020 ANGERS cedex 02

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49).
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: PRESTATIONS DE SERVICES POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES.

Description: Le présent marché a pour objet l'acquisition de prestations nécessaires à la poursuite du déploiement de la collecte des déchets alimentaires sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Le présent contrat est un marché à tranches conclu en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du code de la commande publique. Le contrat est conclu pour une période initiale d'un an. Le marché peut être reconduit trois fois par période successives de 1 an, soit une durée totale de marché de 4 ans.
Valeurs estimées : Lot 1 : 1 890 000 EUR sur 4 ans Lot 2 : 186 500 EUR sur 4 ans Valeurs maximales : Lot 1 : 2 500 000 EUR sur 4 ans Lot 2 : 300 000 EUR sur 4 ans
Identifiant interne: A24DEDCCOLLECTEPAV.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 90500000. 79723000. 90513000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Informations complémentaires de la procédure : * Les candidats pourront soumissionner à un ou à plusieurs lots. * Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. L'acheteur ne pourra être tenu responsable de la méconnaissance des modifications et/ou des réponses aux questions par les candidats qui ne se seront pas identifiés et des erreurs d'adresse électronique. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation, ainsi que les sous-critères de jugement des offres. La signature des documents n'est pas exigée au stade de la remise des offres. Il sera demandé, en fin de procédure, à l'attributaire de signer électroniquement l'acte d'engagement, selon les modalités définies au règlement de la consultation. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: * Les candidats pourront soumissionner à un ou à plusieurs lots. * Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. L'acheteur ne pourra être tenu responsable de la méconnaissance des modifications et/ou des réponses aux questions par les candidats qui ne se seront pas identifiés et des erreurs d'adresse électronique. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation, ainsi que les sous-critères de jugement des offres. La signature des documents n'est pas exigée au stade de la remise des offres. Il sera demandé, en fin de procédure, à l'attributaire de signer électroniquement l'acte d'engagement, selon les modalités définies au règlement de la consultation. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire.
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Le soumissionnaire doit présenter des offres pour tous Lots.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 1.

Titre: POSE, COLLECTE, LAVAGE DES ABRI-BACS DÉDIÉS AUX DÉCHETS ALIMENTAIRES ET TRAITEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES.

Description: Tranche ferme : Les prestations du présent lot consistent en la mise à disposition des moyens humains et matériels relatifs à : -L'installation des abri-bacs et bacs sur le domaine public, -La réalisation des prestations de collecte des déchets alimentaires en abri-bacs (bacs roulants dans abri-bacs) vers une unité de transfert ou traitement, -La réalisation des prestations de lavage de bacs et d'abri-bacs dédiés aux déchets alimentaires et de maintenance préventive des abri-bacs, -L'organisation, le suivi technique et administratif des prestations, -La gestion et transmission d'indicateurs d'activité sur les tournées de collecte, le temps, les tonnages, les kilomètres parcourus, la consommation de carburants etc., -La gestion des incidents de collecte et leur signalement, -Le traitement des déchets alimentaires. La fourniture des abri-bacs et bacs, la maintenance curative seront assurées par Angers Loire Métropole. Valeur maximale Lot 1 : 2 500 000 €
Tranches optionnelles : Angers Loire Métropole réfléchit à ce stade de la consultation à proposer un service de collecte en porte-à-porte auprès des professionnels du centre-ville d'Angers et un service de lavage des bacs roulants. Si un ou des services sont proposés, les prestations consisteraient à : -L'installation des bacs roulants auprès des professionnels concernés, -La réalisation des prestations de collecte des déchets alimentaires en bacs roulants vers une unité de transfert ou traitement, -La réalisation des prestations de lavage de bacs dédiés aux déchets alimentaires, -L'organisation, le suivi technique et administratif des prestations, -La gestion et transmission d'indicateurs d'activité sur les tournées de collecte, le temps, les tonnages, les kilomètres parcourus, la consommation de carburants etc., -La gestion des incidents de collecte et leur signalement -Le traitement des déchets alimentaires. La fourniture et la maintenance des bacs sera assurée par Angers Loire Métropole. Le périmètre d'intervention serait limité à l'hypercentre-ville d'Angers (Annexe 4)..

5.1.1 Objectif:

Type de marché: services.

Classification CPV: 90500000. 79723000. 90513000.

5.1.2 Lieu d'exécution:

5.1.3 Durée estimée:

Date de début: 08/11/2024.

Date de Fin: 08/11/2028.

5.1.4 Renouvellement:

Description: Le contrat est conclu pour une période initiale d'un an. Le marché peut être reconduit trois fois par période successives de 1 an, soit une durée totale de marché de 4 ans..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1890000 EUR.

5.1.6 Information General

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans.

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le CCAP spécifique insertion. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. En cas de reprise du personnel, le titulaire devra transmettre à la demande de l'acheteur, en fin d'exécution du marché, les documents nécessaires à la mise de cette obligation..

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Les critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2..

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat. L'importance du personnel d'encadrement moyen annuel.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Situation juridique de l'entreprise.

Description : Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique (ou DC1 – case à cocher en F1) Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire L'attestation sur l'honneur en application de Règlement UE n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Description : Technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 04/09/2024 à 14:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Soumission électronique : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée..

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Arrangements financiers : Rémunération des prestations par des prix unitaires révisables annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions ou non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Avance de 10% dans les conditions prévues au contrat, sous réserves de constituer une garantie à 1e demande couvrant 100% du montant du marché..

5.1.15 Techniques

Aucun

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 2.

Titre: POSE, COLLECTE, APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRE SÈCHE DES BORNES GRUTABLES DÉDIÉES AUX DÉCHETS ALIMENTAIRES ET TRAITEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES MELANGES A LA MATIÈRE SÈCHE.

Description: Les prestations du présent lot consistent en la mise à disposition des moyens humains et matériels relatifs à :

-L'installation des bornes grutables sur le domaine public, -La réalisation des prestations de collecte des déchets alimentaires en bornes grutables vers une unité de traitement, -L'approvisionnement en matière sèche des bornes grutables dédiées aux déchets alimentaires, -Le nettoyage et la maintenance préventive des bornes grutables, -L'organisation, le suivi technique et administratif des prestations, -La gestion et transmission d'indicateurs d'activité sur les tournées de collecte, le temps, les tonnages, les kilomètres parcourus, la consommation de carburants etc., -La gestion des incidents de collecte et leur signalement, -Le traitement des déchets alimentaires en mélange avec la matière sèche. La fourniture des bornes grutables et la maintenance curative seront assurées par Angers Loire Métropole..

5.1.1 Objectif:

Type de marché: services.

Classification CPV: 90500000. 79723000. 90513000.

5.1.2 Lieu d'exécution:

5.1.3 Durée estimée:

Date de début: 08/11/2024.
Date de Fin: 08/11/2028.

5.1.4 Renouvellement:

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 186500 EUR.

5.1.6 Information General

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans.
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Informations complémentaires: Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le CCAP spécifique insertion. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. En cas de reprise du personnel, le titulaire devra transmettre à la demande de l'acheteur, en fin d'exécution du marché, les documents nécessaires à la mise de cette obligation..

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Les critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2..

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat L'importance du personnel d'encadrement moyen annuel.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Situation juridique de l'entreprise.

Description : Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Description : Technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 04/09/2024 à 14:00.

Soumission électronique : Requise

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Soumission électronique : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée..

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

Arrangements financiers : Rémunération des prestations par des prix unitaires révisables annuellement. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions ou non confirmé à ce jour, contribution des usagers, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Avance de 10% dans les conditions prévues au contrat, sous réserves de constituer une garantie à 1e demande couvrant 100% du

montant du marché..

5.1.15 Techniques

Aucun

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Métropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Métropole (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 24490001500011.

Adresse postale : BP 80011.

Adresse postale : BP 80011.

Ville : ANGERS cedex 02.

Code postal : 49020.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marches.dag@angersloiremetropole.fr.

Téléphone: +33 241055000.

Adresse internet: <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/marches-publics/index.html>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.

Adresse postale : 6, allée de l'île Gloriette.

CS 24111.

Ville : Nantes cedex.

Code postal : 44041.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr.

Téléphone: +33 255101002.

Adresse internet: <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>.

Url d'échange d'informations: <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :6bc5684e-4e77-4be6-9669-0a62ea8ae9ce

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 17/07/2024 à 17:45.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.